

Strasbourg, 24/03/04

CAHDI (2004) 12

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES
SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
(CAHDI)**

27^e réunion, Strasbourg, 18-19 mars 2004

Liste des points discutés et des décisions prises

1. Le Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) a tenu sa 27^e réunion à Strasbourg, les 18 et 19 mars 2004. La réunion est présidée par M. l'Ambassadeur Michel (Suisse), Président du CAHDI. La liste des participants peut être consultée dans le rapport de la réunion (document CAHDI (2004) 11 prov.) et l'ordre du jour est reproduit à l'annexe I au présent rapport (les références des documents soumis à la réunion figurent à l'Annexe II du document CAHDI (2004) 11 prov.).
2. Le CAHDI est informé par le Directeur Général des Affaires Juridiques, M. de Vel, des développements récents concernant le Conseil de l'Europe depuis la dernière réunion du CAHDI.
3. Suite à l'avis préliminaire sur la Recommandation 1602 (2003) relative aux immunités des membres de l'Assemblée Parlementaire adopté lors de sa 26^e réunion, le CAHDI poursuit l'examen de cette Recommandation et demande au délégué néerlandais, M. Lammers, de coordonner la préparation d'un éventuel projet d'avis supplémentaire qui sera examiné lors de la 28^e réunion du CAHDI. A cette fin les délégations sont invitées à soumettre tout commentaire au Secrétariat avant le 20 mai 2004.
4. Dans le cadre de son activité en tant qu'*Observatoire européen des réserves aux traités internationaux*, le CAHDI examine une liste de réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection et plusieurs délégations informent le Comité des suites qu'elles envisagent de donner à certaines de ces réserves et déclarations. Par ailleurs, le CAHDI examine les réserves aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme conformément à la décision du Comité des Ministres du 21 septembre 2001 (CM/Del/Dec (2001) 765 bis, point 21) et s'accorde pour soumettre au Comité des Ministres une liste des réserves qui posent des problèmes importants à leur prochaine réunion. A cette fin les délégations sont invitées à soumettre leurs contributions au secrétariat avant le 30 juin 2004.
5. Le CAHDI examine l'avancement dans la préparation d'un rapport analytique relatif au *Projet pilote du Conseil de l'Europe sur la pratique des Etats concernant les immunités*. A cet effet il a un échange de vues avec Mme Breau de l'Institut Britannique de Droit International et Comparé, et M. Kohen, de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales. Le CAHDI décide de revenir sur ce point lors de sa prochaine réunion et invite les délégations ne l'ayant pas fait à soumettre leur rapport national dans les meilleurs délais.
6. Le CAHDI examine l'application au niveau national des sanctions des Nations Unies et le respect des droits de l'homme sur la base des contributions soumises par les délégations de la Grèce et de la Suède. A cet effet, le CAHDI demande à son Président, M. Michel, et à sa vice-présidente, Mme Dascalopoulou-Livada, d'établir un questionnaire relatif aux mécanismes d'application de telles sanctions au niveau national, qui pourrait servir de base pour la collecte d'informations sur les Etats membres et observateurs, et serait examiné à sa prochaine réunion. De plus, il demande au Secrétariat de préparer un document sur les développements au niveau international pour sa prochaine réunion.
7. Le CAHDI est informé des développements récents concernant l'application des instruments

internationaux pour la protection des victimes de conflits armés et a un échange de vues sur cette question.

8. Le CAHDI examine ensuite les développements concernant le fonctionnement des Tribunaux créés par les Résolutions 927 (1993) et 955 (1994) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

9. Le CAHDI examine les développements de la Cour Pénale Internationale (CPI) et a un échange de vues avec M. Moreno Ocampo, Procureur de la CPI. Son discours est reproduit à l'Annexe III du rapport de réunion (document CAHDI (2004) 11 prov.).

10. Le Secrétariat informe les membres du CAHDI des développements concernant les activités du Conseil de l'Europe contre le terrorisme.

11. Le CAHDI octroie le statut d'observateur à l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) pour toute la durée du Comité et à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) pour des points spécifiques à l'ordre du jour, à la demande du CERN et sous réserve de l'accord du Président ou de la Présidente. Le projet de mandat révisé figure à l'annexe II au présent rapport.

12. Le CAHDI est informé des discussions en cours concernant la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme et de la revitalisation de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

13. Le CAHDI s'accorde pour recueillir des informations sur la structure et le fonctionnement du Conseiller juridique du Ministère des affaires étrangères dans les Etats membres et observateurs et à cette fin approuve le questionnaire qui fait l'objet de l'annexe III au présent rapport. Les délégations sont invitées à soumettre leurs réponses au questionnaire au secrétariat avant le 30 juin 2004.

14. Suite à l'aimable invitation des autorités suisses, le CAHDI décide de tenir sa prochaine réunion en Suisse, du 13 au 14 septembre 2004, et adopte l'avant projet d'ordre du jour figurant à l'annexe IV au présent rapport.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR DE LA 27^e REUNION DU CAHDI

- A. INTRODUCTION
1. Ouverture de la réunion par le Président, M. l'Ambassadeur Nicolas Michel
 2. Adoption de l'ordre du jour et approbation du rapport de la 26^e réunion (Strasbourg, 18-19 septembre 2003)
 3. Communication du Directeur Général des Affaires Juridiques, M. Guy de Vel
- B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS
4. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI et demande d'avis au CAHDI (Avis sur la Recommandation 1602 (2003) sur les immunités des membres de l'Assemblée Parlementaire)
 5. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux
 - a. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection
 - b. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme
 6. Projet pilote du Conseil de l'Europe sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats
- C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
7. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme
 8. Application des instruments internationaux pour la protection des victimes de conflits armés
 9. Mise en oeuvre et fonctionnement des Tribunaux par les Résolutions 827 (1993) et 955 (1995) du Conseil de sécurité des Nations Unies
 10. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI) : échange de vues avec le Procureur de la CPI, M. Luis Moreno Ocampo
 11. Lutte contre le terrorisme - information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe d'autres Forum internationaux
- D. DIVERS
12. Date, lieu et ordre du jour de la 28^e réunion du CAHDI
 13. Demande de statut d'observateur de l'Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN) et d'INTERPOL
 14. Questions diverses

ANNEXE II

PROJET DE MANDAT SPECIFIQUE REVISE DU CAHDI

1. Nom du comité :

Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI)

2. Type du comité :

Comité *ad hoc* d'experts

3. Source du mandat :

Comité des Ministres

4. Mandat :

Sous l'autorité du Comité des Ministres, le comité est chargé d'examiner les questions de droit international public, d'avoir des échanges et, s'il y a lieu, de coordonner les points de vues des Etats membres à la demande du Comité des Ministres, de Comités directeurs et comités *ad hoc*, et à sa propre initiative.

5. Composition du comité :

a. Le comité est composé d'experts désignés par les Etats membres, choisis de préférence parmi les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères. Les frais de voyage et de séjour d'un expert par Etat membre (deux pour l'Etat qui assure la présidence du comité) sont pris en charge par le budget du Conseil de l'Europe.

b. La Communauté européenne peut envoyer des représentants, sans droit de vote ni remboursement de leurs frais, aux réunions du comité.

c. Les observateurs suivants auprès du Conseil de l'Europe peuvent envoyer un représentant aux réunions du Comité, sans droit de vote ni remboursement de ses frais:

Canada
Saint-Siège
Japon
Mexique
Etats-Unis d'Amérique

d. Les observateurs suivants auprès du Comité peuvent envoyer des représentants aux réunions du comité, sans droit de vote ni remboursement de leurs frais:

Australie
Israël¹
Nouvelle Zélande
Conférence de La Haye de droit international privé
OTAN²
Organisation de coopération et de développement économiques
Les Nations Unies et ses agences spécialisées³
Comité International de la Croix Rouge (CICR)
Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)⁴
Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).

(1) Admis comme observateur "pour toute la durée du Comité" par le CAHDI, mars 1998. Valable également pour les comités subordonnés. Décision confirmée par le Comité des Ministres (CM/Del/Dec(99)670, point 10.2 et CM(99)57, para.D15).

(2) Voir CM/Del/Dec/Act(93)488/29 et CM/Del/Concl(92)480/3.

(3) Pour des points spécifiques, à la demande du Comité.

(4) Pour des points spécifiques, à la demande du CERN et sous réserve d'accord du Président ou de la Présidente du Comité.

6. Structures et méthodes de travail :

Le CAHDI peut créer des groupes de travail et avoir recours à des experts consultants.

7. Durée :

Le présent mandat expire le 31 décembre 2004.

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE SUR L'ORGANISATION ET LES FONCTIONS DU BUREAU DU CONSEILLER JURIDIQUE (BCJ) DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

1. Quels sont les titre, rang et position du Conseiller juridique?
2. Quelles sont les principales fonctions du BCJ?
3. Veuillez donner s'il vous plaît une brève description du personnel employé par le BCJ, y compris le personnel en poste à l'étranger.
4. Veuillez décrire brièvement l'organisation et la structure du BCJ.
5. Quelle est la place du BCJ au sein du Ministère des Affaires étrangères?
6. Quels sont les principaux contacts du BCJ au sein du Gouvernement?
7. Veuillez décrire les relations du BCJ avec des cabinets d'avocats, des universitaires et des institutions juridiques.
8. Veuillez fournir une brève bibliographie au sujet du BCJ, le cas échéant.

ANNEXE IV

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 28^e REUNION DU CAHDI**A. INTRODUCTION**

1. Ouverture de la réunion par M. l'Ambassadeur Michel, Président du CAHDI
2. Adoption de l'ordre du jour et approbation du rapport de la 27^e réunion (Strasbourg, 18-19 mars 2004)
3. Communication du Directeur Général des Affaires Juridiques, M. De Vel

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

4. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI et demande d'avis au CAHDI
5. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux
 - a. Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection
 - b. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme
6. Projet pilote du Conseil de l'Europe sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats - Avant projet de rapport analytique

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

7. Le travail de la Sixième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la Commission de droit international (CDI)
 - a. 56^e Session de la Commission de droit international (CDI)
 - b. Revitalisation de l'Assemblée Générale des Nations Unies
8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme
9. Application des instruments internationaux pour la protection des victimes de conflits armés
10. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI)
11. Mise en oeuvre et fonctionnement des Tribunaux par les Résolutions 827 (1993) et 955 (1995) du Conseil de sécurité des Nations Unies
12. Lutte contre le terrorisme - information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe dans d'autres Forum internationaux

D. DIVERS

13. Election du Président ou de la Présidente et du Vice-président ou de la Vice-présidente
14. Adoption du projet de mandat spécifique du CAHDI pour 2005-2006
15. Date, lieu et ordre du jour de la 29^e réunion du CAHDI
16. Questions diverses